

# Titre professionnel d'Agent(e) de Sûreté et de Sécurité Privée (TP ASSP – niveau 4)

Mis à jour le 8 décembre 2023

## Conditions d'entrée et prérequis

- Être apte physiquement à l'exercice du métier (certificat médical à produire ultérieurement),
- Être capable de retranscrire un compte-rendu de ronde (niveau B1)
- Pour les ressortissants étrangers : disposer d'un titre de séjour de plus de 5ans, fournir un extrait de casier judiciaire du pays d'origine, traduit, le cas échéant par un traducteur assermenté,

## Public visé

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

715 heures

## Durée en entreprise

105 heures

## Validation

Délivrance du certificat SST, du diplôme SSIAP 1, de l'attestation d'habilitation électrique BS BEm, du Titre professionnel Agent(e) de Sûreté et de Sécurité Privée.

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

- Evaluation et suivi de l'acquisition des compétences

## Objectifs professionnels

Valider des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou le titre professionnel complet.

## Contenu

**Période d'intégration** : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

**Module 1 – Acquérir le socle de base des aptitudes professionnelles en sécurité privée** : Connaître la législation de la sécurité privée (flagrant délit, droit d'appréhender, légitime défense, non-assistance à personnes, respect de la vie privée et du droit de propriété), dispositifs de filtrage et de contrôle d'accès, moyens de communication, consignes et rondes de surveillance, systèmes d'alarme, principes de la gestion des conflits.

**Module 2 – Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu en garantissant une relation de service de qualité** : assistance et premiers gestes d'urgence, accueil du public, prévention des situations de conflit, techniques de communication, actions en réponse à une alarme intrusion, détection de comportements ou actes pouvant affecter l'intégrité des personnes et des biens, contrôle de personnes, de véhicules et/ou des marchandises.

**Module 3 – Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle** : assistance et premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours spécialisés et facilitation des interventions, détection des dysfonctionnements matériels ou techniques et réaction de manière appropriée à la situation, prévention et réaction face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, mise en œuvre des mesures de prévention ou des moyens de protection liés aux risques professionnels ou majeurs.

**Période en entreprise.**

## Modalités pédagogiques

Des intervenants expérimentés, utilisant des méthodes actives et individualisées d'animation,  
Des outils d'évaluation permettant de valider et de certifier les capacités acquises par l'apprenant.

## Profil des intervenants

Tous nos formateurs ont été validés par la Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale, Continue et à l'Apprentissage, par délégation du Recteur de l'académie de Nancy – Metz. Ils ont l'expérience de la formation pour adultes et ont l'habitude de travailler sur des contenus spécifiques adaptés au secteur professionnel ciblé.

# Titre professionnel d'Agent(e) de Sûreté et de Sécurité Privée (TP ASSP – niveau 4)

durant le parcours de formation  
– Evaluations certificatives du titre pro A2SP du référentiel de certification  
– Certificat de SSIAP 1  
– Attestation d'habilitation électrique  
– Certificat de Sauveteur Secouriste du travail remis au candidat qui a participé activement aux 14h de formation

## Entrée et sortie permanente

Non

## Délais et modalités d'accès

*Informations Collective et Positionnement :*

**Epreuve écrite et orale** : passation d'un test de positionnement et identification des besoins individuels, **Entretien oral de motivation** : entretien en appui du dossier de candidature et du CV du candidat / **Entretien de restitution** : construction du plan individuel de formation.

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
- 54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00